

PROJET DÉPARTEMENTAL 2021-2027 « Pour un Morbihan solidaire »

La crise de la COVID-19 n'est pas qu'une crise sanitaire. Elle est devenue sociale, économique, culturelle : elle provoque une forte hausse de la pauvreté et fragilise toutes les générations. La situation appelle à une grande responsabilité et à une forte mobilisation de l'ensemble des corps intermédiaires et donc de tous les responsables politiques.

Au plan départemental et depuis trop longtemps, la majorité de droite a délaissé les solidarités. Le constat est sans appel : le Morbihan est le dernier département en Bretagne en matière de solidarités (pourtant sa compétence principale), avec, par exemple, un écart de 15% par rapport à la majorité de gauche en Finistère. Les associations ont également subi des baisses de subventions drastiques, dues aux choix politiques de la droite morbihannaise et non à la perte de compétences après l'entrée en vigueur de la loi NOTRe.

Face à une droite qui sous-estime l'explosion des précarités et n'est pas à la hauteur de la situation, les valeurs et les actions portées par les socialistes, dans les départements où nous sommes déjà en responsabilité, et les forces de la gauche sociale et écologiste sont plus que jamais nécessaires pour construire et imaginer un autre Morbihan, un Morbihan résolument solidaire. Tel est le sens de notre projet départemental détaillé dans le présent document. Nous voulons notamment faire du Morbihan le premier département dans la lutte contre la pauvreté, faciliter l'accès au logement pour toutes et tous et notamment l'accession à la propriété pour les jeunes ménages, créer un projet alimentaire de territoire pour rapprocher consommateurs et producteurs...

Notre projet, qui se veut une contribution forte au futur programme départemental des forces de la gauche sociale et écologiste, fixe un cap clair et ambitieux pour les six prochaines années avec des mesures concrètes et utiles au service de l'intérêt général. Les 40 propositions qu'il contient contribueront à la mobilisation des citoyen-ne-s pour les convaincre de la nécessité de donner une nouvelle ambition au Conseil départemental. Grâce à une nouvelle majorité morbihannaise composée des forces de la gauche sociale et écologiste, nous agissons pour faire du Morbihan une collectivité exemplaire en matière de solidarités sur l'ensemble du territoire départemental.

PARTIE 1 • NOS PRIORITÉS

Faire du Morbihan le premier département dans la lutte contre la pauvreté avec une stratégie globale, de la naissance à la fin de vie, en développant grâce à nos ressources et avec tous les acteurs concernés une stratégie offensive. Elle prendra en compte les multiples dimensions de la pauvreté : insertion professionnelle, santé, logement, mobilités, alimentation, numérique, vie sociale et culturelle etc.

Améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées et dépendantes :

- réduire les délais d'instruction des dossiers de la Maison de l'autonomie (MDA), par exemple pour les allocations aux adultes handicapés, et en lui donnant davantage de moyens ;
- promouvoir l'insertion professionnelle pour les personnes en situation de handicap par un soutien à l'adaptation des postes de travail ;
- créer des places en foyer de vie.

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées :

- promouvoir les familles d'accueil ;
- renforcer le droit au répit pour les aidants ;
- améliorer les conditions de travail des aides à domicile ;
- expérimenter des solutions comme le viager solidaire, l'EHPAD à domicile.

Ouvrir de nouvelles places d'accueil d'urgence pour les personnes victimes de violences intrafamiliales avec une couverture départementale adaptée.

Assurer une présence de proximité des services publics départementaux : collèges, services sociaux, Services d'Incendie et de Secours (le SDIS est financé à hauteur de 27 millions d'euros par le département).

Améliorer l'accès aux soins, en luttant contre les déserts médicaux (dans les zones rurales, quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville), en soutenant les Contrats Locaux de Santé, en aidant l'installation de professionnel·le·s de santé et le déploiement de la télémedecine...

Favoriser l'accès aux droits et lutter contre la fracture numérique : créer une tarification solidaire à Internet, soutenir les initiatives de médiation numérique et l'accès aux services dans les lieux publics en milieu rural comme urbain.

Lancer des assises de la solidarité en impliquant toutes les forces vives de notre département, sans exclusive, pour agir ensemble et imaginer les solidarités de demain.

Favoriser l'insertion sociale et professionnelle en s'appuyant sur les acteurs privés et publics de l'Économie Sociale et Solidaire. Il est possible d'agir dans ce domaine, malgré la perte par le département de la compétence économique avec la loi NOTRe.

S'engager pour la réussite de chaque collégien·ne : rénover les établissements, mettre à disposition des outils informatiques, expérimenter les petits-déjeuners gratuits...

Rétablir le soutien à l'Université Bretagne Sud supprimé en 2018. Agir pour l'enseignement supérieur public et de proximité. Et soutenir les actions sociales des universités en apportant notre concours dans le cadre des aides alimentaires et du soutien psychologique aux étudiants.

Renforcer le soutien aux acteurs culturels et en particulier à ceux du spectacle vivant pour les aider à faire face aux conséquences de la crise sanitaire et à imaginer et expérimenter de nouvelles formes artistiques.

Promouvoir la culture et la langue bretonne en signant la charte Ya d'ar brezhoneg (niveau 1) et en soutenant les initiatives locales (petite enfance, événements culturels...).

Faciliter l'accès aux logements locatifs et l'accession à la propriété, notamment pour les jeunes actifs, en créant un organisme de foncier solidaire départemental.

Mettre la rénovation et la lutte contre la précarité énergétique au cœur des priorités, en augmentant les financements du fonds solidarité logement et les financements pour la réhabilitation des logements locatifs réalisée par les bailleurs sociaux.

Créer un projet alimentaire de territoire pour : améliorer la qualité de la restauration scolaire, rapprocher producteurs et consommateurs, encourager l'installation d'agriculteurs en bio, répondre aux enjeux de santé environnementale... (Depuis 2015, la majorité de droite au conseil départemental, en refusant de signer une convention avec la région Bretagne, n'intervient plus dans le domaine agricole).

Développer les mobilités actives en soutenant la création d'axes sécurisés entre les bourgs (vélos, piétons...).

Développer un plan de développement des énergies renouvelables sur l'ensemble des sites du département.

Instaurer un budget participatif d'investissement de 5% des dépenses d'équipement qui n'oubliera aucun territoire (pays vert, îles, quartiers prioritaires...).

Créer un conseil départemental des jeunes pour faciliter et encourager l'engagement citoyen.

Maîtriser la pression fiscale, développer une prospective budgétaire pluriannuelle et garantir la transparence de toutes les données financières.

PARTIE 2 • NOS PROPOSITIONS

A) Partager

La crise économique et sanitaire fragilise d'abord les personnes les plus précaires et risque de les faire tomber dans des situations de grande pauvreté. Elle a déjà fait basculer plus d'un million de Français dans la pauvreté et provoqué la hausse du nombre d'allocataires du RSA.

En 2020, les services du Conseil départemental du Morbihan, chef de file de l'action sociale, ont continué de fonctionner. C'était une obligation légale, mais cela est resté très insuffisant pour faire face aux conséquences de la crise. Rappelons que le Morbihan est le département breton qui investit le moins par habitant en matière de solidarités humaines (handicap, autonomie des personnes âgées, insertion) : 501€ par habitant, contre 590€ en Finistère.

Nos propositions :

1. Faire du Morbihan le premier département dans la lutte contre la pauvreté avec une stratégie globale, de la naissance à la fin de vie :

- en mettant en place des actions nouvelles pour lutter contre la pauvreté à tous les âges de la vie (ex. tarifs solidaires dans la restauration scolaire, tarif social de l'eau, tarif solidaire de connexion à Internet),
- en renforçant l'accès aux services et aux droits sociaux, pour réduire le nombre de personnes ne percevant pas une prestation ou un service auxquels elles ont droit (ex. plus de 30% des personnes pouvant bénéficier du RSA ne le perçoivent pas), en prenant appui sur les innovations et les expérimentations menées par les conseils départementaux de gauche.

- 2. Devenir un département exemplaire en matière de politique de la ville**, en mettant un terme à la suppression des services publics et en augmentant les moyens humains et financiers, notamment en renforçant les effectifs de la prévention spécialisée (pour 1€ mis par la commune, le département en versera 2).

3. Améliorer au quotidien l'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées et dépendantes :

- en réduisant les délais d'instruction des dossiers de la MDA en lui donnant davantage de moyens (ex. pour les allocations aux adultes handicapés ou les prestations de compensation du handicap) ;
- en déployant de véritables antennes de la MDA aux quatre coins du Morbihan, pour favoriser l'accès aux droits et faciliter les démarches administratives ;
- en créant avec les acteurs locaux de nouvelles places dans des foyers de vie pour les jeunes handicapés de plus de 20 ans, bloqués dans des établissements pour enfants, par manque de places.

4. Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, en expérimentant l'EHPAD à domicile, avec des équipes mobiles qui se déplaceront au domicile des Morbihannais-es.

5. Soutenir les aidants familiaux, en favorisant l'application concrète du « droit au répit » par le développement de places en accueil de jour ou de nuit, ou dans des relais à domicile, pour permettre la prise de congés aux aidants qui assurent une aide quotidienne à leur proche.

6. Favoriser l'insertion sociale et professionnelle en s'appuyant sur les acteurs privés et publics de l'Économie Sociale et Solidaire en lien avec la Région Bretagne :

- en soutenant les innovations sociales des acteurs morbihannais,
- en favorisant le développement des dispositifs existants tels que Territoire zéro chômeur,
- en diversifiant les supports des structures d'insertion pour favoriser la mixité des publics.

7. Renforcer l'accompagnement des décrocheurs, des invisibles et des mineurs non accompagnés pour que chaque jeune trouve son projet professionnel et la formation qui lui sera nécessaire.

8. Expérimenter le revenu de base universel pour faire mieux que le RSA face à la pauvreté. Il repose sur trois principes : inconditionnalité et automatisation du versement, ouverture aux jeunes de moins de 25 ans, dégressivité en fonction des revenus d'activité. Son montant sera défini après consultation des Morbihannais-es.

9. Lancer des Assises de la solidarité pour impliquer toutes les forces vives de notre département, sans exclusive, agir ensemble et imaginer les solidarités de demain.

10. Contribuer, en lien avec la Région, à la solidarité internationale sur les grands enjeux (lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, érosion côtière, alimentation, éducation, santé), avec un budget égal à 1€ par Morbihannais-e et en mobilisant les expertises départementales (collectivités locales, université, hôpitaux...).

B) Émanciper

Être de gauche, c'est se battre pour l'émancipation de toutes et tous. C'est donc lutter contre les violences intrafamiliales dont les femmes sont les premières victimes. C'est aussi accompagner la parentalité, lutter contre la fracture numérique mais aussi offrir aux collégien·ne·s des conditions d'apprentissage de qualité. C'est permettre également aux personnes en situation de handicap d'être, dans leur vie quotidienne, des citoyennes et des citoyens comme les autres.

Se battre pour l'émancipation, c'est enfin promouvoir la culture, la culture bretonne notamment, et le sport, qui sont de formidables outils pour s'épanouir, se construire, ou se reconstruire, quel que soit son âge. Ces aspects sont plus que jamais d'actualité avec les impacts sociaux de la crise sanitaire qui commandent une réponse ambitieuse du Département.

Nos propositions :

11. Ouvrir de nouveaux lieux d'accueil pour les personnes victimes de violences intrafamiliales, avec une couverture départementale adaptée, ainsi que des nouvelles places d'hébergement d'urgence pour leur permettre de se reconstruire. Nous proposons aussi de créer une plateforme réunissant tous les acteurs afin d'améliorer l'orientation des victimes vers la structure adéquate et d'augmenter l'aide aux structures telles que le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles).

12. Créer un Pass Sport-Culture pour les 10-16 ans en partenariat avec les clubs sportifs, les comités et les associations.

13. Consolider les actions de prévention de la petite enfance en renforçant les équipes de Protection Maternelle Infantile, en développant les lieux d'accueil enfants-parents et en accompagnant mieux les actions de prévention en direction des jeunes.

14. S'engager pour la réussite de chaque collégien·ne : collèges rénovés, ambitieuse réhabilitation énergétique, insonorisation des cantines, chaudières à bois etc., formations aux gestes de premiers secours avec les pompiers, actions autour du petit-déjeuner, des cantines accessibles à tou·te·s (avec des repas gratuits pour les enfants des familles les plus modestes), soutiens aux projets éducatifs favorisant la réussite scolaire notamment avec des associations et citoyens experts (lutte contre le harcèlement, projets liés au développement durable, démocratisation du nautisme, apprentissage des langues étrangères...), accompagnement de chaque élève de 3^e pour trouver son stage. Augmenter le nombre d'infirmier·e·s et recruter des psychologues. Créer un observatoire des collèges avec des indicateurs partagés pour faire des points réguliers et objectifs sur l'état des besoins et anticiper au mieux les évolutions.

15. Rétablir le soutien à l'Université Bretagne Sud supprimé en 2018. Agir pour l'enseignement supérieur public et de proximité. Et soutenir les actions sociales des universités en apportant notre concours dans le cadre des aides alimentaires et du soutien psychologique aux étudiants.

16. Renforcer le soutien aux acteurs culturels et en particulier à ceux du spectacle vivant pour les aider à faire face aux conséquences de la crise sanitaire et à imaginer et expérimenter de nouvelles formes artistiques.

17. Promouvoir la culture et les langues bretonnes en signant la Charte Ya d'ar brezhoneg (niveau 1) et en soutenant les initiatives locales (petite enfance, événements culturels...).

C) Aménager

Une politique d'aménagement ambitieuse pour le Morbihan, c'est celle qui permettra à tou·te·s les Morbihannais·es d'accéder, à proximité de leur territoire de résidence, à l'ensemble des services essentiels à la qualité de vie : éducation, santé, transports, culture, sport, organisation des solidarités (services liés aux familles, à la petite enfance, au handicap, au vieillissement...). Une politique d'aménagement ambitieuse, c'est celle qui assurera l'équilibre entre tous les territoires, en prenant en compte leurs spécificités, en veillant à concilier les activités humaines avec la préservation des ressources et du cadre de vie, l'économie et l'écologie (baisse de notre empreinte carbone, préservation de la biodiversité)...

Les déséquilibres sont pourtant bien réels aujourd'hui, entre frange littorale et Morbihan intérieur, entre agglomérations et territoires ruraux. Or la crise sanitaire, le développement du télétravail, le réchauffement climatique ont pour conséquence d'accélérer les mouvements de population porteurs de déséquilibres. Les enjeux du foncier et du logement paraissent dès lors appeler une approche volontariste (lutte contre l'étalement, préservation du foncier agricole, accessibilité et qualité du logement, préservation de la mixité sociale et générationnelle... Les réponses se trouvent dans une démarche de projet et de mise en cohérence avec l'ensemble des collectivités, Région, communes et intercommunalités, dans la mobilisation des outils (Foncier de Bretagne, bailleurs sociaux, Observatoire de la biodiversité...) et dans une gouvernance ouverte et partagée avec les acteurs concernés et les citoyen·ne·s.

Nos propositions :

18. Faciliter l'accès aux logements locatifs et l'accession à la propriété en créant un organisme de foncier solidaire départemental, qui permettra de faire baisser fortement les prix d'achat (voir Loire Atlantique ou « Vendée Foncier Solidaire »).

19. Définir une feuille de route ambitieuse en matière de rénovation énergétique et de lutte contre l'insalubrité des logements. Cela, dans le cadre de l'absorption de la société d'économie mixte EADM (Espace Aménagement et Développement du Morbihan) par BSH (Bretagne Sud Habitat), et de la société de coordination « Morbihan Habitat », qui regroupe BSH, Lorient Habitat et Vannes Golfe Habitat.

20. Travailler, en lien avec Foncier de Bretagne et la SAFER, pour faciliter la reprise des terres agricoles non utilisées afin de les allouer prioritairement à des agriculteurs bios.

21. Assurer une présence de proximité des services publics départementaux : collèges, services sociaux, Services d'Incendie et de Secours (le SDIS est financé à hauteur de 27 millions d'euros par le département).

22. Mutualiser l'utilisation des équipements publics (ex. du parking du Conseil Départemental à Vannes qui pourrait être utilisé le week-end et le soir pour les habitant·e·s et les commerces).

23. Encourager les mobilités actives (vélos, piétons) avec un véritable plan vélo pour développer la pratique du vélo en soutenant la création d'axes sécurisés entre les bourgs, en particulier chez les collégiens, et les plateformes d'intermodalités (bus y compris scolaires, vélo, train, voiture...).

24. Promouvoir un tourisme écoresponsable et solidaire, valorisant notamment le Pays vert, en lien avec l'Agence de Développement Touristique du Morbihan, la Région Bretagne et les acteurs locaux tels que les offices de tourisme. Favoriser les départs en vacances pour les familles modestes.

D) Préserver

La santé est un bien précieux. La covid 19 nous le démontre tous les jours et a mis en évidence le lien étroit entre la préservation de l'environnement et notre santé. Nous serons en bonne santé parce que notre planète le sera. Il nous appartient donc de mettre notre pierre à l'édifice pour améliorer la qualité de notre environnement, réduire notre impact et ainsi préserver notre santé. Pour le bien de tous !

25. Améliorer la santé des Morbihannais-es

- en luttant contre les déserts médicaux et en travaillant main dans la main avec l'Agence Régionale de Santé, les communes et les intercommunalités ;
- en développant une politique ambitieuse en faveur du handicap psychique et mental, afin d'accompagner chaque Morbihannais·e et chaque famille qui en aura besoin.

26. Avoir l'ambition de l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous par la création d'un projet alimentaire de territoire pour : améliorer la qualité de la restauration scolaire, rapprocher consommateurs et producteurs, encourager l'installation d'agriculteurs en bio, répondre aux enjeux de santé environnementale.

27. Proposer un repas végétarien par semaine dans les collèges, atteindre 50% de produits bio ou locaux par repas d'ici la mi-mandat sans hausse du tarif des repas et expérimenter l'opération « P'tit déj' au collège ».

28. **Soutenir les opérations locales en faveur d'une alimentation de qualité** : groupements d'achats, jardins partagés, subventions aux universités pour renforcer l'aide alimentaire aux étudiant·e·s.
29. **Développer un plan de développement des énergies renouvelables sur l'ensemble des sites du département et végétaliser les cours des collèges.**
30. **Bonifier les subventions aux communes respectant une haute qualité environnementale.**
31. **Soutenir les transitions en matière de maritimité et de nautisme** : le département gère 1/3 des 90 ports du Morbihan (essentiellement de plaisance), les autres ports relèvent de la compétence de la Région Bretagne et d'autres structures telle que la SEM Lorient Keroman pour le port de Lorient.

E) Participer

Après des années d'opacité et de gestion autocratique par la majorité de droite dirigée par un président sans aucune considération pour le débat démocratique, nous voulons ouvrir grand les portes et les fenêtres du Département pour permettre aux Morbihannais·es de redevenir les acteurs de leur destin. Nous associerons largement les corps intermédiaires et nous faciliterons la participation citoyenne. Nous garantirons la transparence des processus de décision et des données financières. Nous remettons du collectif, aussi bien dans l'élaboration que dans l'évaluation des politiques départementales.

32. **Mettre en place des comités consultatifs** afin de mobiliser les acteurs morbihannais, en particulier les associations, dans l'élaboration et l'évaluation des politiques départementales.
33. **Garantir le bon fonctionnement du Conseil Départemental Citoyenneté Autonomie** pour recueillir ses avis consultatifs sur les politiques en matière de santé et d'autonomie.
34. **Retransmettre en direct sur Internet les sessions du Conseil départemental** et archivage vidéo.
35. **Déployer l'open data** pour les citoyen·ne·s, les associations et les acteurs privés afin de partager les diagnostics et de proposer des solutions adaptées au terrain.
36. **Organiser chaque année, devant les citoyen·ne·s, un compte rendu de mandat des conseiller·e·s départementaux·ales dans les 21 cantons du département.**

37. Promouvoir un référendum sur l'Assemblée de Bretagne.

38. Créer un conseil départemental des jeunes pour faciliter et encourager l'engagement citoyen.

39. Instaurer un budget participatif d'investissement de 5% des dépenses d'équipement qui n'oubliera aucun territoire (pays vert, îles, quartiers prioritaires...).

40. Maîtriser la pression fiscale, développer une prospective budgétaire pluriannuelle et garantir la transparence de toutes les données financières.